ANNE-MARIE MALINGREY

LES SENTENCES DES SAGES DANS LA PRÉDICATION DE JEAN CHRYSOSTOME

Le *Dialogue de Palladius sur la vie de saint Jean Chrysostome* raconte qu'après avoir décidé de consacrer sa vie à Dieu, Jean quitta Antioche. Il fit d'abord un séjour de quatre ans parmi les solitaires qui vivaient dans les montagnes dominant la ville, puis, assoiffé de disparaître aux yeux du monde, il s'enfonça dans la solitude où « il passa trois fois huit mois, sans dormir la plupart du temps, apprenant par cœur les enseignements du Christ pour bannir l'ignorance [1] ». Si l'on prenait cette phrase à la lettre, on comprendrait qu'il lisait jour et nuit le Nouveau Testament. En fait, durant ce temps de retraite, il avait gravé l'Ecriture tout entière « sur les tablettes de son cœur de chair [2] ». C'est pourquoi, lorsqu'il fut revenu au milieu du monde et pendant les seize années de sa vie apostolique, la Bible a été sa principale source d'inspiration, son unique règle de conduite, son unique moyen de convertir les âmes.

« Homéliste plus que théologien et moins théoricien que moraliste » tel est le jugement porté couramment sur Chrysostome, non sans une indulgence quelque peu dédaigneuse [3]. Un fervent lecteur de son œuvre devrait ramer à contre courant et prouver que Jean est *à la fois* un moraliste et un théologien. Mais non ;

1. *Palladii dialogus de uita s. Joannis Chrysostomi* V, P.G., 47, 18, éd. P. R. Coleman-Norton, Cambridge 1928, p. 28, li. 21-23.

2. Cf. 2 *Cor.* 3, 3. Jean cite lui-même ce texte : *In Matth. hom.* I, 1, P.G., 57, 14 et *In Io. hom.* XXXII, 3, P.G., 59, 187.

3. Par exemple J. TIXERONT, *Histoire des dogmes dans l'Antiquité chrétienne,* t. 2, Paris 1931[9], p. 9 auquel A. PUECH fait écho dans son *Histoire de la littérature chrétienne,* t. 3, Paris 1930, p. 528 : « L'originalité de Chrysostome est dans la morale et non dans la théologie. »

me voici exposée à retomber dans les vieilles ornières et à montrer ici que Jean Chrysostome est bien le moraliste que tout le monde affirme qu'il est. En réalité, tel n'est pas mon propos. Etant admis que son réalisme sans défaillance a toujours exigé de ses auditeurs un certain niveau moral avant de les entraîner sur les chemins de l'exégèse [4], il nous faut chercher comment il a utilisé dans sa prédication les livres de la Bible spécialement destinés à donner sur ce point un enseignement, à savoir les Livres sapientiaux : Siracide, Proverbes, Sagesse, Ecclésiaste [5].

Or, il a dit lui-même ce qu'il en attendait dans une homélie *Sur les Actes des apôtres* : « Je vous prie et vous conjure de ne pas seulement veiller à vous réunir dans l'église, mais à remporter, en rentrant chez vous, quelque remède aux passions dont vous souffrez chacun ; même si vous n'en recevez pas de nous, vous recevrez des Ecritures des remèdes appropriés. Par exemple, quelqu'un est-il sujet à la colère ? Qu'il s'applique à la lecture des Ecritures et il trouvera tout ce qu'il lui faut, soit sous forme d'histoire, ἱστορίᾳ, soit sous forme de conseil, παραινέσει [6]. » Le mot ἱστορία désigne ici les exemples donnés par les personnages de la Bible. Nous savons avec quelle prédilection Jean a raconté l'histoire d'Abraham, de Jacob ou de Joseph et d'autres de conduite moins édifiante, car il faut savoir tirer parti des bons et des mauvais exemples, des uns pour se garder de les suivre, des autres, pour les imiter [7]. Mais il y a aussi les παραινέσεις, les exhortations, les avertissements. C'est essentiellement (on le voit par les exemples qu'il cite) des conseils donnés sous forme de maxime qui les rend frappants, telles certaines paroles du

4. Voir en particulier *Ad pop. antioch. hom.* XVI, 2, P.G., 49, 164 : « Voici la seconde année que je parle à votre Charité et je ne suis pas arrivé à vous expliquer cent versets des Ecritures. La raison en est que vous éprouvez le besoin d'apprendre de notre part des choses que vous pouvez réaliser à la maison et par vous-même, si bien que la plus grande partie de l'homélie est employée à des exhortations morales. »

5. Je les cite par ordre décroissant d'utilisation dans l'œuvre de Jean.

6. *In Act. apost. hom.* XXIX, 4 P.G., 60, 219.

7. Voir en particulier *Ad Stag.* II, 5 et sep., P.G., 47, 454 et seq. où Jean invite le jeune moine à se tourner « vers les bienheureux et nobles athlètes qui ont vécu dans les siècles précédents... et tu verras que dans les épreuves ils ont mis leur confiance en Dieu ».